conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Deltamethrin (1.47%) Formulation

Code du produit : Butox pour-on aqueous

Autres moyens d'identifica-

tion

Blaze (A008214)

COOPERS EASY-DOSE POUR-ON CATTLE LICE AND FLY

TREATMENT (54096)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil-

Utilisation de la substance/du :

mélange

produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD

Rue de Lyons

27460 IGOVILLE France

Téléphone : +33 (0)2 32 98 92 70

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: EHSDATASTEWARD@msd.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers** 

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 Cancérogénicité, Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles - exposition répétée, Catégorie 2

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H350: Peut provoquer le cancer.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

H410: Très toxique pour les organismes aqua-

1/34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

milieu aquatique, Catégorie 1

tiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H350 Peut provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes

à la suite d'expositions répétées ou d'une exposi-

tion prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utili-

sation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection/ un équipement de protection des yeux/

du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: con-

sulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

deltaméthrine (ISO) Formaldéhyde

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

#### Etiquetage supplémentaire

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5 258-256-6 607-319-00-X	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361fd STOT SE 3; H335 STOT RE 1; H372 (Système nerveux central, Système immunitaire) STOT RE 1; H372 (Système nerveux central) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 1 - < 2,5
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000.000	
Nonylphénol, éthoxylés	9016-45-9	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400	>= 0,1 - < 0,25

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05.12.2023 5.0 06.04.2024 Date de la première version publiée:

11.10.2022

		Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	
Formaldéhyde	50-00-0 200-001-8 605-001-00-5 01-2119488953-20	Flam. Gas 1B; H221 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Muta. 2; H341 Carc. 1B; H350 STOT SE 3; H335  Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 >= 25 % Skin Irrit. 2; H315 5 - < 25 % Eye Irrit. 2; H319 5 - < 25 % STOT SE 3; H335 >= 5 % SKin Sens. 1A; H317 >= 0,2 %  Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 100 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (gaz): 100 ppm Toxicité aiguë par voie cutanée: 270 mg/kg	>= 0,2 - < 1
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1;	>= 0,0025 - < 0,025

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05.12.2023 5.0 06.04.2024 10863969-00008 Date de la première version publiée: 11.10.2022 H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1 Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0,036 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 454 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0,21 mg/l

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

ser.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

En cas d'ingestion En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Ce produit contient un pyréthroïde.

L'intoxication par un pyréthroide ne doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un carbamate ou orga-

no-phosphoré.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

priés

Moyens d'extinction inappro- : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone

Oxydes d'azote (NOx) Composés de brome

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6/34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023

Date de la première version publiée:

11.10.2022

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confi-

nement ou par des barrières anti-huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide

d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences

locales ou nationales.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Mesures d'ordre technique

: Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges autoréactifs

Peroxydes organiques

Explosifs Gaz

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05.12.2023 5.0 06.04.2024 Date de la première version publiée:

11.10.2022

		(Type d'exposi-				
		tion)				
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	VMÉ	1 mg/m3	FR VLE		
	Information s	upplémentaire: Valeu	ırs limites réglementaires ind	icatives		
		TWA	15 μg/m3 (OEB 3)	Interne		
	Information s	ipplémentaire: DSEI		•		
		limite d'essuyage	100 μg/100 cm <sup>2</sup>	Interne		
Formaldéhyde	50-00-0	TWA	0,3 ppm	2004/37/EC		
			0,37 mg/m3			
	Information s	upplémentaire: Sens	ibilisation cutanée, Agents ca	ancérigènes ou		
	mutagènes					
		STEL	0,6 ppm	2004/37/EC		
			0,74 mg/m3			
	Information s	Information supplémentaire: Sensibilisation cutanée, Agents cancérigènes ou				
	mutagènes	mutagènes				
		VLCT (VLE)	0,6 ppm	FR VLE		
			0,74 mg/m3			
	Information supplémentaire: Cancérigène de catégorie 1B - Substances de-					
			nces pour l'homme, Mutagèn			
		2 - Substances preoccupantes en raison d'effets mutagenes possibles, Sen-				
	sibilisation cu	sibilisation cutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		VME	0,3 ppm	FR VLE		
	<del></del>	L	0,37 mg/m3			
	Information supplémentaire: Cancérigène de catégorie 1B - Substances de-					
	vant etre assimilees a des substances pour l'homme, Mutagène de catégo 2 - Substances preoccupantes en raison d'effets mutagenes possibles, Se					
	sidilisation cu	tanee, valeurs limite	s réglementaires contraignar	ntes		

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

	ot (21122) como.			
Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
Formaldéhyde	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	9 mg/m3
			systémiques	
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	0,375 mg/m3
			locaux	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,75 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	240 mg/kg
		peau	systémiques	p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	0,037 mg/cm2
		peau	locaux	
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	3,2 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	0,1 mg/m3
	teurs		locaux	
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	102 mg/kg
	teurs	peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	0,012 mg/cm2
	teurs	peau	locaux	
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	4,1 mg/kg

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05.12.2023 5.0 06.04.2024 Date de la première version publiée:

11.10.2022

II	teurs		systémiques	p.c./jour
1,2-Benzisothiazole- 3(2H)-one	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,81 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,966 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,2 mg/m3
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	0,345 mg/kg
	teurs	peau	systémiques	p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Formaldéhyde	Eau douce	0,44 mg/l
	Eau douce - intermittent	4,44 mg/l
	Eau de mer	0,44 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,19 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,3 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	2,3 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	0,2 mg/kg poids
		sec (p.s.)
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Eau douce	11 μg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,403 µg/l
	Eau de mer	1,1 µg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0403 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	1,03 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0499 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,00499 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	3 mg/kg poids
		sec (p.s.)

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple). Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte). Minimiser la manipulation ouverte.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, por-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

tez des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques

Prévoir deux paires de gants.

Protection de la peau et du

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

corps

Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'évi-

ter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour

retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des gaz/vapeurs inor-

ganiques (B-P)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide, suspension

Couleur : blanc

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques** 

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies

Inhalation

d'exposition probables

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66,7 mg/kg

DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg

DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,8 mg/l

13/34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Durée d'exposition: 2 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

DL50 (Lapin): 2.000 mg/kg

DL50 (Rat): > 800 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies d'administration)

DL50 (Rat): 2,5 mg/kg

Voie d'application: Intraveineux

DL50 (Souris): 10 mg/kg

Voie d'application: Intrapéritonéal

Nonylphénol, éthoxylés:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 500 - 2.000 mg/kg

Formaldéhyde:

Toxicité aiguë par voie orale Estimation de la toxicité aiguë: 100 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par inhalation Estimation de la toxicité aiguë: 100 ppm

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: gaz Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par voie cuta-

DL50 (Lapin): 270 mg/kg

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 454 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat, mâle): 0,21 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

née

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Espèce Lapin

Résultat Pas d'irritation de la peau

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Nonylphénol, éthoxylés:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Formaldéhyde:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Résultat : Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation modérée des yeux

Nonylphénol, éthoxylés:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Formaldéhyde:

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version Date de révision: 5.0 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Type de Test : Test de Maximalisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Humain Résultat : positif

Nonylphénol, éthoxylés:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Formaldéhyde:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : positif

Evaluation : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau

chez l'homme

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Type de Test : Test de Maximalisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : positif

Evaluation : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau

chez l'homme

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Réparation de l'ADN Système d'essais: Escherichia coli

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Concentration: LOAEL: 20 mg/kg

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Nonylphénol, éthoxylés:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Formaldéhyde:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Résultat: positif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Résultat(s) positif(s) de tests de mutagénicité in vivo sur des

cellules somatiques de mammifères.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de synthèse non programmée de l'ADN

(UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Espèce : Souris, mâle et femelle Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 104 semaines

NOAEL : 8 Poids corporel mg / kg
LOAEL : 4 Poids corporel mg / kg

Résultat : positif

Organes cibles : Ganglions lymphatiques

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années Résultat : négatif

Espèce : Chien, mâle et femelle Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 1 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Formaldéhyde:

Espèce : Rat

Voie d'application : Inhalation (gaz)

Durée d'exposition : 28 Mois

Durée d'exposition : 28 Mois Résultat : positif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves suffisantes de carcinogénicité dans des expériences

sur des animaux

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### deltaméthrine (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois

générations Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids cor-

porel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité em-

bryo-fœtale.

Remarques: Toxicité importante révélée lors des essais

Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité em-

bryo-fœtale.

Type de Test: Fertilité Espèce: Rat, mâle Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg Symptômes: Incidences sur la fécondité.

Organes cibles: Testicules

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Développement

Espèce: Souris

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Malformations squelettiques. Remarques: Toxicité maternelle observée.

Type de Test: Développement

Espèce: Rat, femelle

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

mg/kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœ-

tus.

Type de Test: Développement

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel

mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœ-

tus.

Toxicité pour la reproduction

Evaluation

Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la

fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Formaldéhyde:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

: Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (gaz)

Résultat: négatif

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire pré-

coce

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion Méthode: OPPTS 870.3800

Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Formaldéhyde:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Voies d'exposition : Ingestion

Organes cibles : Système nerveux central, Système immunitaire

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voies d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)

Organes cibles : Système nerveux central

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version Date de révision: 5.0

Numéro de la FDS: 06.04.2024 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-Evaluation

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Formaldéhyde:

Voies d'exposition Inhalation (gaz)

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique Evaluation

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Evaluation Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg

de poids corporel ou moins.

Toxicité à dose répétée

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Espèce Rat, mâle et femelle

NOAEL 1 mg/kg : 2,5 mg/kg LOAEL Voie d'application
Durée d'exposition Voie d'application : Oral(e) 13 Sem.

Organes cibles Système nerveux Symptômes : Hyperexcitabilité

Espèce : Rat LOAEL : 3 mg/m3

Voie d'application
Durée d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)

: 2 wk / 5 d/wk / 6 h/d

: Irritation locale, irritation des voies respiratoires Symptômes

Chien Espèce NOAEL 0,1 mg/kg LOAEL 1 mg/kg LOAEL
Voie d'application
Durée d'exposition
Cranes cibles Oral(e) 13 Sem.

Système nerveux

Symptômes Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Diar-

rhée, Salivation

Espèce Rat NOAEL 14 mg/kg LOAEL Voie d'application 54 mg/kg Oral(e) Durée d'exposition 91 jr

Organes cibles Système nerveux

Espèce Souris LOAEL 6 mg/kg

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0 Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 12 Sem.

Organes cibles : Système immunitaire

Symptômes : effets sur le système immunitaire

Formaldéhyde:

Espèce : Rat
NOAEL : 6 ppm
LOAEL : 10 ppm

Voie d'application : Inhalation (gaz)
Durée d'exposition : 28 jours

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Espèce : Chien

NOAEL : 5 mg/kg

LOAEL : 20 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 90 jours

Méthode : Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.27.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Inhalation : Symptômes: irritation des voies respiratoires, Vertiges,

Sueurs, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, picotement, Palpitations, Vue brouillée, Contraction muscu-

laire

Contact avec la peau : Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine,

Nausée, Vomissements, Vertiges, picotement, Sueurs, Contraction musculaire, Vue brouillée, Fatigue, anorexie, Réac-

tions allergiques

Ingestion : Symptômes: douleurs musculaires, Petites pupilles

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### **Composants:**

#### deltaméthrine (ISO):

Toxicité pour les poissons

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 0,00048 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,00039

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,0037 µg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,0035 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Gammarus fasciatus (Amphipode)): 0,0003 µg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 9,1

mg/l

1.000.000

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 0,000022 mg/l Durée d'exposition: 36 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

NOEC: 0,000017 mg/l Durée d'exposition: 260 ir

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,0041 µg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

: 1.000.000

tique)

Nonylphénol, éthoxylés:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 - 1

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 0,1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 - 10

mg/i

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: > 0,1 - 1 mg/I

Durée d'exposition: 100 jr

Espèce: Oryzias latipes (médaka)

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: > 0,001 - 0,01 mg/l Durée d'exposition: 28 jr

Espèce: Mysidopsis bahia (Mysis effilée)

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

: 10

tique)

Formaldéhyde:

Toxicité pour les poissons : CL50 : 6,7 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 5,8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 4,89 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

44 40 2022

11.10.2022

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: 34,1 mg/l

Durée d'exposition: 120 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: >= 48 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

Espèce: Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC: >= 6,4 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

### 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,74 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,24 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

0,1087 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

0,0268 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les microorga-

nismes

NOEC: 10,3 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 0,28 mg/l

Durée d'exposition: 33 ir

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

les autres invertebres aquatiques (Toxicité chronique) NOEC: 0,91 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

: 1

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

12.2 Persistance et dégradabilité

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

Nonylphénol, éthoxylés:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Formaldéhyde:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 91 % Durée d'exposition: 14 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301C

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:** 

deltaméthrine (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Facteur de bioconcentration (FBC): 1.800

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 4,6

Nonylphénol, éthoxylés:

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 4,48

octanol/eau

Formaldéhyde:

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 0,35

octanol/eau

Remarques: Calcul

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Facteur de bioconcentration (FBC): 6,62

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 0,7

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

deltaméthrine (ISO):

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Répartition entre les compar- : log Koc: 7,2

timents environnementaux

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation Cette substance/Ce mélange contient des composants consi-

> dérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

#### **Composants:**

### Nonylphénol, éthoxylés:

Evaluation La substance est considérée comme ayant des propriétés

perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de

REACH pour l'environnement.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Produit** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

27 / 34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3082
ADR : UN 3082
RID : UN 3082
IMDG : UN 3082
IATA : UN 3082

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(deltaméthrine (ISO), Nonylphénol, éthoxylés)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(deltaméthrine (ISO), Nonylphénol, éthoxylés)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(deltaméthrine (ISO), Nonylphénol, éthoxylés)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(deltamethrin (ISO), Nonylphenol, ethoxylated)

IATA : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(deltamethrin (ISO), Nonylphenol, ethoxylated)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

 ADN
 : 9

 ADR
 : 9

 RID
 : 9

 IMDG
 : 9

 IATA
 : 9

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**ADR** 

Groupe d'emballage : III

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

M6

90

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

Code de classification Numéro d'identification du

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en tun- : (-)

nels

**RID** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 964

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionne- : 964

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**ADR** 

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**IMDG** 

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75, 3

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Formaldéhyde (Numéro sur la liste 77, 72, 28)

Nonylphénol, éthoxylés (Numéro sur

la liste 46b, 46a.)

Nonylphénol, éthoxylés

Nonylphénol, éthoxylés

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

: Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

Non applicable

organiques persistants (refonte)

Règlement (UE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : du Conseil concernant les exportations et importations

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Quantité 2

### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

de produits chimiques dangereux

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Nonv

: Nonylphénol, éthoxylés

(Annexe XIV)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Quantité 1

E1 DANGERS POUR

100 t 200 t

L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

43bis, 84, 65

Surveillance médicale renfor- :

cée (R4624-23)

Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon

l'article R4624-23 (Code du travail)

Installations classées pour la : protection de l'environnement

(Code de l'environnement

R511-9)

4510

#### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

### Texte complet pour phrase H

H221 : Gaz inflammable.

H301 : Toxique en cas d'ingestion. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H311 : Toxique par contact cutané.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

31 / 34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0	Date de révision: 06.04.2024	Numéro de la FDS: 10863969-00008	Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée: 11.10.2022	
H317		: Peut provoquer u	ne allergie cutanée.	
H318			ves lésions des yeux.	
H319			vère irritation des yeux.	
H330		: Mortel par inhala		
H331		: Toxique par inhal		
H335		: Peut irriter les vo		
H341			uire des anomalies génétiques.	
H350		: Peut provoquer le		
H361fd			Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœ-	
H372		•	ffets graves pour les organes à la suite d'exsou d'une exposition prolongée par inhala-	
H372			ffets graves pour les organes à la suite d'ex- s ou d'une exposition prolongée en cas	
H400		•	r les organismes aquatiques.	
H410			r les organismes aquatiques, entraîne des	

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Carc. : Cancérogénicité

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire Flam. Gas : Gaz inflammables

Muta. : Mutagénicité sur les cellules germinales

Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Corr. : Corrosion cutanée
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2004/37/EC : Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs

contre les risques liés à l'exposition à des agents cancéri-

gènes ou mutagènes au travail

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France

2004/37/EC / STEL : Valeur limite à courte terme 2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008;

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

#### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

### Classification du mélange:

## Procédure de classification:

Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Carc. 1B	H350	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document. Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (1.47%) Formulation**

Version 5.0

Date de révision: 06.04.2024

Numéro de la FDS: 10863969-00008

Date de dernière parution: 05.12.2023 Date de la première version publiée:

11.10.2022

effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR